

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENTS NUMÉROS 1600-252 ET 33-1

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **6 septembre 2022**, le Conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 1600-252** modifiant le *Règlement numéro 1600 (circulation et stationnement)* en ce qui a trait à diverses dispositions;
- **RÈGLEMENT NUMÉRO 33-1** modifiant le *Règlement numéro 33 concernant la délivrance de constats d'infraction et l'application de la réglementation municipale*.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication. Toute personne intéressée peut les consulter à l'hôtel de ville, au greffe, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 14 septembre 2022.



Crystel Poirier, LL.L
Greffière